

EXTRAIT N°108/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

0 1 DEC. 2023

Date de la convocation : Le 20 novembre 2023

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS:

<u>Adjoints</u>: M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN

Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux: M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET

Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER

Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES: M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

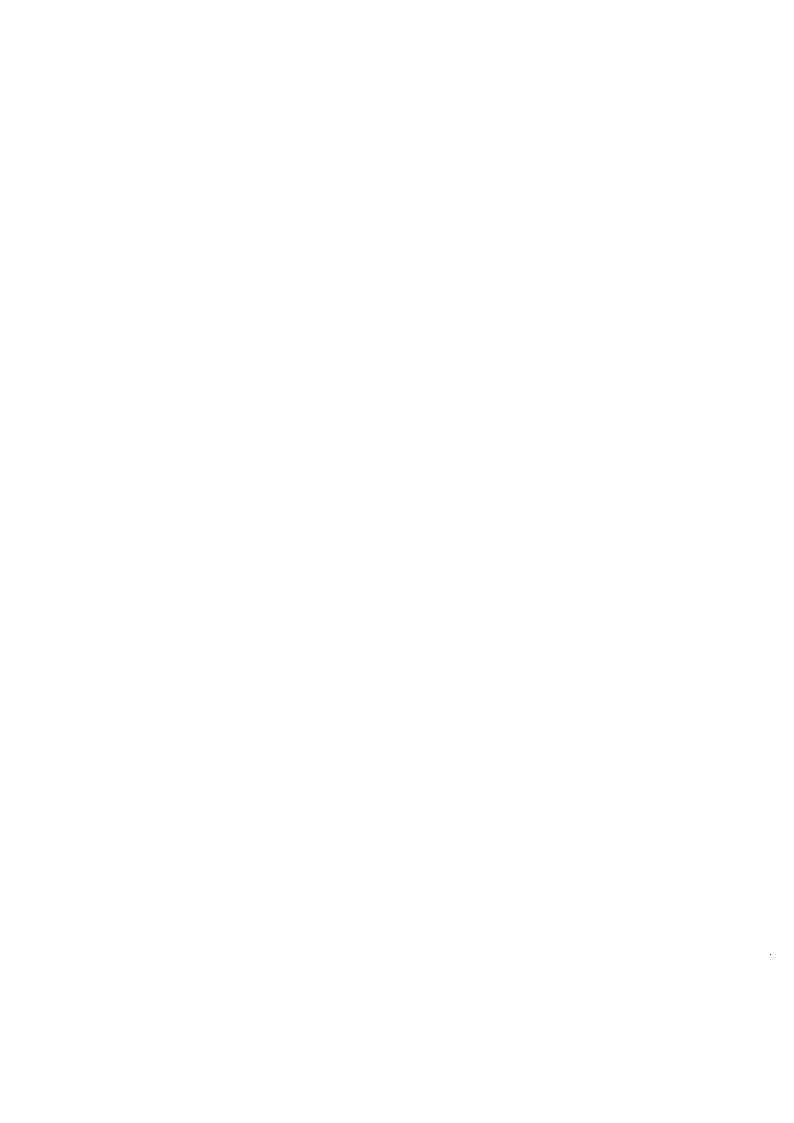
ABSENTS NON EXCUSES: M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel

VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION AMENAGEMENT DU JARDIN DU CENTENAIRE AVEC L'ASSOCIATION CAÏD

Le Maire expose:

Dans le cadre de son engagement pour la lutte contre l'exclusion socioprofessionnelle, la Ville de Saint Joseph a décidé, il y a quelques années, de mettre en œuvre de dispositifs d'insertion afin d'améliorer le cadre de vie et l'intégration sociale et professionnelle des publics en difficulté de son territoire.

Pour ce faire, elle souhaite de réaliser sous forme d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) la valorisation des entrées de ville et giratoires, ainsi que l'aménagement et l'entretien de sites publics de la Ville.

L'insertion des publics en grande difficulté et le développement durable par l'économique sont les principaux objectifs de cet ACI. Ils seront réalisés grâce à la mobilisation et la formation sur des besoins professionnels identifiés.

La Ville entend donc poursuivre cette démarche sur l'exercice 2024 conformément aux orientations suivantes :

- Réhabiliter les entrées et les traversées de ville pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et au service du développement touristique territorial
- Entretenir des sites scolaires et sportifs de la commune...

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		Taux
Réhabilitation		Etat	318 115,20	57,94
des entrées et traversées de	549 066,82	OPCA Uniformation	11 200,00	2,04
la ville Entretien des sites scolaires		CACEM/FSE	160 392, 96	29,21
et sportifs		Ville de Saint-Joseph	59 358, 66	10,81
TOTAL	549 066,82	Total	549 066,82	100%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'AUTORISER la reconduction de l'ACI sur l'exercice 2024, **D'AUTORISER** le versement d'une subvention de 59 358, 66 €, **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents y afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



